



2019 Rapport d'activité  
**Réseau Humanité & Inclusion**

# Préserver notre agilité d'action dans un monde toujours plus instable

L'année 2019 a été remarquable en termes de déploiement de notre mission sociale. Nos équipes sont venues en aide à plus de 2 millions de personnes à travers le monde, dans un contexte marqué par le cyclone Idai au Mozambique, le conflit au Yémen, la dégradation permanente des conditions de vie de centaines de milliers de personnes dans le nord de la Syrie, la continuation de crises chroniques en République démocratique du Congo, au Mali, au Burkina-Faso, en Colombie...

Une campagne « Tolérance zéro » face à l'exploitation sexuelle et toutes les formes de harcèlement a été déployée dans l'ensemble de l'organisation et auprès de nos partenaires, pour venir compléter une politique de protection mise en œuvre de longue date.

Face à la violence de certains contextes d'intervention et à l'exclusion qui touche les plus vulnérables, nos combats de plaidoyer restent plus que jamais d'actualité.

peuplées, la campagne EWIPA (*Explosive Weapons In Populated Areas*) est entrée dans sa phase finale : une phase diplomatique de négociations pour une déclaration politique internationale qui devrait voir le jour en 2020. Pour symboliser les innombrables victimes oubliées, nous avons installé un monument éphémère « Au civil inconnu », à Paris (France), à Genève (Suisse) et à Vienne (Autriche).

Enfin, 2019 a été une année record de collecte de fonds privés, faisant suite à l'effondrement des dons de 2018, principalement en France. Mais cette année s'est achevée avec le démarrage d'une pandémie mondiale, celle du Covid-19, qui menace la santé des populations à travers la planète et fragilise gravement l'ensemble des systèmes économiques. Les organisations de solidarité internationale comme la nôtre doivent donc gérer une crise humanitaire majeure, simultanément dans l'ensemble des pays où elles sont présentes, en même temps qu'un sérieux risque financier pèse sur leur fonctionnement.

Nous voulons donc ici remercier et féliciter toutes les équipes de HI pour leur mobilisation permanente et leur capacité à faire face aux nouveaux défis qui se dressent devant nous. ■

**Jean-Noël Dargnies**, président,  
et **Manuel Patrouillard**, directeur général

**« Notre ambition est de gagner en efficacité, en proximité, et de renforcer nos partenariats locaux, en développant des modèles de présence et d'intervention différenciés selon les pays. »**

Le volume de nos opérations a augmenté de plus de 10 %, et nous avons renforcé le nombre de programmes régionaux, offrant des structures de support plus robustes aux opérations. Notre ambition est de gagner en efficacité, en proximité, et de renforcer nos partenariats locaux, en développant des modèles de présence et d'intervention différenciés selon les pays. Ainsi, à la demande de localisation de l'aide par les bailleurs de fonds, nous répondons principe de subsidiarité - professionnalisation des organisations locales, nationalisation des postes - tout en garantissant un contrôle et une exigence quant aux politiques de protection de nos bénéficiaires, par exemple.

Au printemps 2019, nous avons pris la parole au Conseil de sécurité des Nations unies pour dénoncer les violences persistantes et ciblées contre les acteurs humanitaires.

Nous organisons en avril, à Paris, le Harkin Summit pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. En novembre, nous présentons, au siège des Nations unies, les directives du IASC (Inter-Agency Standing Committee), dont nous sommes les co-auteurs, pour inclure les personnes handicapées dans l'aide humanitaire.

Sur le terrain de la lutte contre les armes explosives en zones densément





## PRÉSENCE DANS LE MONDE

**441** projets dans **61** pays

## BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

### BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

**2 871 722**

personnes ayant reçu un bien ou un service dans le cadre d'un projet mis en œuvre par HI ou ses partenaires opérationnels en 2019

### BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

**11 489 950**

personnes bénéficiant des effets d'un bien ou d'un service reçu par un bénéficiaire direct de HI en 2019

## BÉNÉFICIAIRES<sup>1</sup> PAR THÉMATIQUE

### SANTÉ & PRÉVENTION

**919 103** personnes

### INCLUSION

**674 975** personnes

### RÉADAPTATION

**271 019** personnes

### ACTION CONTRE LES MINES ET AUTRES ARMES

**825 715** personnes

### BESOINS ESSENTIELS<sup>2</sup>

**283 316** personnes

## EFFECTIFS<sup>3</sup> DANS LE MONDE

**4 237** collaborateurs

soit :

- **3 401** personnels nationaux sur le terrain
- **347** personnels internationaux sur le terrain
- **273** personnels affectés aux programmes et au pilotage des missions sociales dans les sièges
- **216** personnels chargés des services d'appui, de la recherche de fonds et de la communication

## BUDGET DU RÉSEAU HI

**217 millions €**

1. Bénéficiaires directs : personnes ayant directement bénéficié en 2019 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités, et certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. Données non exhaustives ne tenant pas compte de tous les secteurs d'activité de HI et ne pouvant pas être additionnées.

2. Besoins essentiels : eau, assainissement, abris, moyens de subsistance.

3. Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.



## Partie 1 | Qui sommes-nous ?

### Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

### Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

### Nos valeurs

#### HUMANITÉ

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne, sans discrimination, et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

#### INCLUSION

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

#### ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

#### INTÉGRITÉ

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

## Le réseau Handicap International - Humanité & Inclusion

En 2018, le réseau mondial Handicap International est devenu Humanité & Inclusion.

Ce réseau est constitué d'une Fédération qui met en œuvre nos programmes dans **53 pays**, de **8 associations nationales** et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.



Ouganda © Quinn Neely / HI

### L'organisation HI

L'organisation HI regroupe la Fédération, créée en 2009, et les 8 associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans une soixantaine de pays, sous les noms « Humanité & Inclusion » ou « Handicap International », selon les pays. En 2019, 19 programmes et associations nationales portent le nom « Handicap International », et 34 s'appellent « Humanité & Inclusion ».

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse) et « Humanité & Inclusion » au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

## L'Institut HI pour l'action humanitaire, garant du cadre éthique

Depuis 2015, l'Institut HI pour l'action humanitaire (le nouveau nom de la Fondation Handicap International) définit le cadre éthique qui soutient l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs du secteur humanitaire.



### CERTIFICATION IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a obtenu le label IDEAS.

## Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque salarié ou partenaire de l'association. Les politiques « genre », « protection des bénéficiaires » et « protection de l'enfance » sont complétées par un Code de conduite qui s'applique à toute personne susceptible de représenter HI (salariés, proches accompagnant le personnel expatrié, consultants, prestataires et organisations partenaires, stagiaires, bénévoles). Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs. Nos politiques institutionnelles sont disponibles en ligne sur [www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles](http://www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles) :

- la politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la politique de protection de l'enfance,
- la politique « genre »,
- la politique de lutte contre la fraude et la corruption,
- la politique de sécurité.

## Une reconnaissance internationale

**1996**

En 1996, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribuait le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ».

**1997**

HI est devenue colauréate du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.

**1999**

Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

**2008**

En 2008, le prix Nansen saluait, cette fois, le travail des démineurs du centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi eux figuraient trois équipes de HI.

**2011**

En 2011, le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

**2018**

Dans son classement 2018 des 500 meilleures organisations non gouvernementales, l'organisme NGO Advisor a classé HI à la 12<sup>e</sup> place.

## Ils soutiennent nos combats

HI bénéficie du haut patronage de Sa Majesté la reine Mathilde de Belgique. De nombreuses autres personnalités soutiennent les combats de HI et sont ainsi de prestigieux ambassadeurs : Jessica Cox, Ulrike Folkerts, Mario Galla, Rachel Kolly d'Alba, Elisabeth Lanz, Anthony Lemke, Eddie Ndopu, Axelle Red, Christa Rigozzi, Diane Tell ou Celine van Till.

## Temps forts 2019

### La mutualisation inter-ONG, une opportunité pour servir davantage et mieux nos bénéficiaires

La croissance des besoins humanitaires et les manques de financements mettent les organisations humanitaires au défi de collecter plus de fonds, mais aussi de chercher de nouveaux gains d'efficacité sur l'utilisation des ressources existantes. Une des réponses proposées aujourd'hui est la mutualisation des moyens et des savoirs entre les acteurs de l'aide humanitaire, pour démultiplier leur impact, et servir ainsi davantage et mieux les bénéficiaires.

HI est un acteur de premier plan sur cette question, avec plusieurs projets pilotés directement par l'association ou dans lesquels elle est impliquée avec d'autres. Qu'il s'agisse des ressources humaines, de la logistique, des achats ou encore de la collecte de fonds privés lors d'urgences humanitaires, tous les domaines peuvent être revisités dans un objectif de mutualisation.

Ainsi, l'association va instaurer un système de gestion de la fiscalité pour les expatriés de concert avec plusieurs organisations françaises. Pour réaliser des collectes de fonds conjointes dans des situations d'urgence humanitaire, HI a lancé en France l'Alliance Urgences, avec cinq autres ONG (Action contre la faim, Care, Médecins du monde, Plan international, Solidarités International). Avec son unité opérationnelle Atlas Logistique, HI propose également des solutions logistiques inclusives au service des autres acteurs de l'aide humanitaire.

#### PLAIDOYER

### « En route pour Dublin » : pour mettre fin aux bombardements en zones peuplées

Toutes les 24 minutes, un civil est blessé ou tué par une bombe ou une arme explosive utilisée en zone urbaine. Il est urgent d'obtenir une protection des civils contre ces pratiques barbares.

HI et les organisations membres du réseau INEW (International Network on Explosive Weapons) dialoguent avec les États pour qu'ils s'engagent dans une déclaration politique forte, visant à mettre fin à l'emploi, d'armes explosives à large rayon d'impact. Cette déclaration, que l'association veut ambitieuse, s'appuierait sur deux piliers essentiels : l'arrêt de l'utilisation dans les villes des armes les plus destructrices et la reconnaissance par les États du devoir d'assistance et de réparation envers les victimes.

Pour faire pression sur les gouvernements, l'association mène une campagne publique invitant les citoyens à signer une pétition et à mobiliser leurs députés en faveur de cette déclaration politique. Au mois d'octobre 2019, la conférence de Vienne sur la « Protection des civils dans les guerres urbaines » a permis de réelles avancées. Sur les 133 États présents, 84 ont déclaré être prêts à travailler à cette déclaration politique.

Le cycle de négociations se poursuit. Une déclaration politique sera ouverte à adoption lors de la conférence de Dublin, prévue pour 2020.





## YÉMEN

# Nos équipes agissent sur tous les fronts

Le Yémen fait face à la pire crise humanitaire au monde : 24 millions de personnes ont besoin d'aide, sur une population totale de plus de 30 millions,

dont, pour 19,7 millions, l'état de santé nécessite des soins médicaux. Or la moitié des structures de santé ne sont plus fonctionnelles. À cela s'ajoute

une des plus graves crises alimentaires, alors que les bombardements se poursuivent.

Dans les gouvernorats de Sanaa, Amanat Al Asimah et Aden, HI vient en aide aux victimes de ce conflit meurtrier. Nos équipes interviennent au sein de six centres de santé. Elles prennent en charge les personnes handicapées et blessées, leur fournissent des

soins de rééducation, des kits d'hygiène, des appareillages et des aides à la marche (prothèses, orthèses, fauteuils roulants, béquilles...), ainsi qu'un indispensable soutien psychosocial.

Les professionnels en réadaptation sont également formés pour pouvoir répondre aux besoins des nombreux patients. Parmi ces derniers, se trouvent un nombre considérable de personnes blessées à la suite de bombardements ou de l'explosion d'une mine, le Yémen étant aujourd'hui un des pays les plus contaminés au monde.

Nos équipes forment par ailleurs le personnel d'autres ONG pour que l'aide qu'elles apportent soit la plus inclusive possible.



© ISNA Agency / HI

**8 188 personnes ont été prises en charge par HI**

## BANGLADESH

# Apporter l'aide aux Rohingya reste prioritaire

Au Bangladesh, près d'un million de réfugiés apatrides, membres de la minorité musulmane des Rohingya, dépendent uniquement de l'aide humanitaire. Ils vivent dans des camps où les conditions de vie sont déplorables : insalubrité, violence, insécurité, trafics humains...

Depuis 2017, grâce à ses équipes mobiles, HI fournit des services intégrés et adaptés aux plus vulnérables et aux plus isolés d'entre eux dans 15 camps de réfugiés.

Ces équipes leur apportent une assistance immédiate grâce à des séances de réadaptation, un soutien psychologique, des activités récréatives ou des sessions de sensibilisation à des thématiques liées à la protection (mariage



© Abir Abdullah / HI

**122 232 personnes soutenues par HI en 2019 et 199 023 en 2018\***

précoce, éducation des filles, droits des personnes, violences sexuelles, etc.). Elles sont composées de kinésithérapeutes, d'infirmiers, de travailleurs psychosociaux et sociaux, de personnels spécialisés dans la protection des personnes, et d'éducateurs sportifs.

En parallèle, des points de permanence, fixes, permettent à HI de renforcer la couverture et l'efficacité de ces actions. Un soutien est également apporté aux communautés bangladaises qui accueillent les réfugiés rohingya et se trouvent elles-mêmes en situation de grand dénuement.

\* Certains bénéficiaires ayant reçu des services de projets différents, ils peuvent avoir été comptabilisés plusieurs fois.

## Un audacieux projet de téléadaptation pour offrir l'accès aux soins à domicile

Tester de nouvelles technologies pour renforcer l'accès des personnes handicapées isolées aux services de réadaptation, tel est le pari relevé par les équipes de HI à Madagascar et en Haïti. Quand le manque de centres de réadaptation physique et de professionnels se conjugue à l'éloignement géographique, les conditions sont vite réunies pour que les personnes ayant besoin de soins n'y aient jamais accès. De plus, le coût du transport et les jours chômés pour accompagner une personne handicapée jusqu'à un centre de réadaptation sont des facteurs qui aggravent la pauvreté pour toute sa famille.

Afin d'offrir une solution aux milliers de personnes en situation de vulnérabilité physique et financière, HI choisit d'explorer de nouvelles voies, notamment à travers la téléadaptation. Un innovant projet pilote est mené en Haïti et à Madagascar auprès d'une cinquantaine de personnes handicapées vivant dans des zones reculées. L'objectif est de rapprocher le patient des soins et de le rendre acteur de sa propre prise en charge thérapeutique. Le thérapeute et le patient peuvent communiquer grâce à des téléphones portables et sur internet. Le patient reçoit des consignes et des vidéos qui l'aident à effectuer ses exercices de rééducation à domicile.

**2 023 personnes ont reçu des soins de réadaptation en Haïti et à Madagascar en 2019**

L'évaluation des soins est réalisée à distance.

Dans les zones où les habitants n'ont pas d'accès direct à internet, d'autres modalités sont retenues : les agents de santé reçoivent les patients au centre de santé.

À l'aide de tablettes connectées, ils font alors l'intermédiaire entre le kinésithérapeute ou l'ergothérapeute et le patient pour lui donner les consignes de soins.

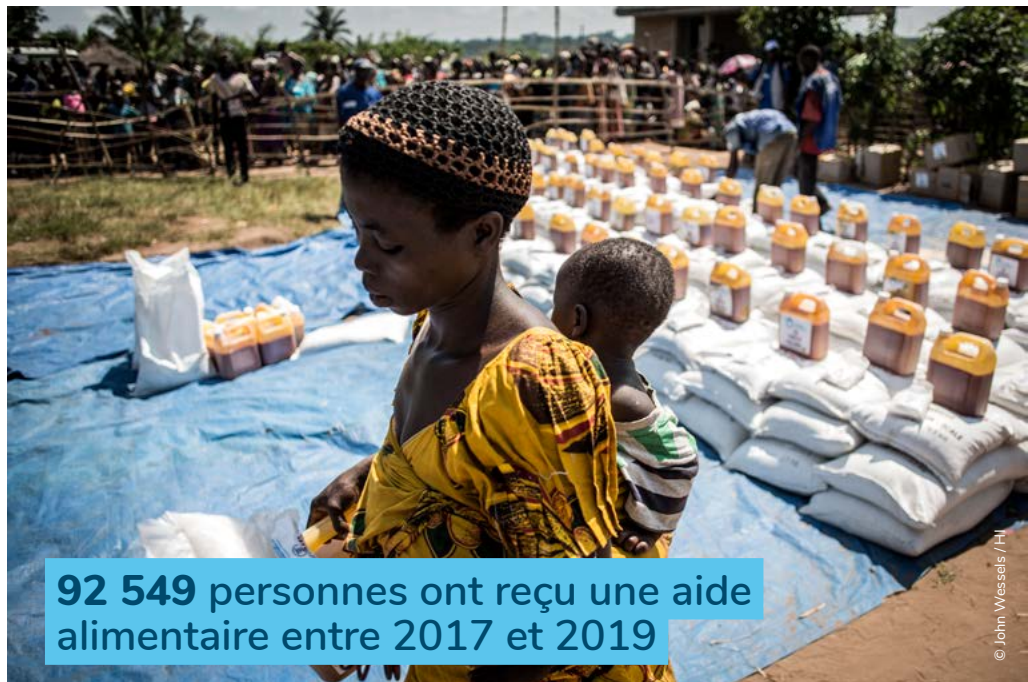
## La sécurité alimentaire, pour la survie

Depuis 2016, les flambées de violence impliquant des milices, des groupes armés et les forces de sécurité ont de graves répercussions sur la sécurité alimentaire des populations qui vivent dans la région du Kasai. Dans le cadre de l'opération Food for Peace, financée par USAID, HI apporte un soutien en nature, sous forme de colis alimentaires, aux ménages touchés par le conflit dans les territoires de Demba et de Dimbelenge.

Entre 2017 et 2019, près de 93 000 personnes, rapatriées après s'être réfugiées à l'étranger, déplacées dans l'intérieur du pays, ou des membres des communautés qui les accueillent, ont ainsi reçu un colis de 27 kilos chacune. Afin que les plus fragiles d'entre elles (personnes handicapées, personnes âgées, femmes enceintes...), qui se trouvaient dans l'impossibilité de se rendre sur les sites de distribution, soient bien inclus es dans

le dispositif d'aide, HI a organisé leur transport vers la zone de distribution ou des livraisons à domicile. En induisant une réduction de leurs

dépenses alimentaires, le projet a pour conséquence indirecte de favoriser l'accès de ces personnes à la santé, à l'hygiène et à l'éducation.



**92 549 personnes ont reçu une aide alimentaire entre 2017 et 2019**



NÉPAL

## Objectif école, pour les filles et les garçons handicapés !

Au Népal, les enfants handicapés, et tout particulièrement les filles, sont marginalisés et beaucoup n'ont pas accès à l'école.

HI mène un projet ambitieux auprès de 2 300 jeunes filles handicapées de 6 à 19 ans dans trois districts défavorisés de la région du Terai : 900 d'entre elles n'ont jamais été scolarisées et les 1 400 autres ont abandonné l'école.

L'objectif principal est de changer les mentalités et d'inciter les parents à défendre l'accès à l'éducation pour leurs enfants. La finalité, quant à elle, consiste bien sûr à ramener chacune de ces jeunes filles sur la voie de l'éducation ou de l'apprentissage.

**1 228 bénéficiaires des projets d'éducation inclusive de HI au Népal en 2019**

Un enseignement leur est proposé, ainsi que des cours de rattrapage en lecture et en calcul.

L'association met également en œuvre un projet « Lecture pour tous » qui vise à améliorer la lecture des enfants handicapés, de la première à la troisième année d'école. Les enseignants sont accompagnés pour adapter leurs pratiques afin de mieux soutenir ces élèves. Ce projet est développé dans 5 104 écoles dans les 16 districts ciblés par le programme national de lecture en bas âge.

TCHAD

## Des drones pour déminer le nord du Tchad



Le nord du Tchad est lourdement affecté par la présence d'engins de guerre qui n'ont pas explosé, à la suite du conflit avec la Libye dans les années 1980. Pour réduire l'impact de ces armes sur les populations, HI a lancé un vaste projet de déminage et de développement économique, mené en consortium avec plusieurs organisations. L'objectif est de réhabiliter des pistes, restituer les terres aux habitants pour la culture et l'élevage, et désenclaver ainsi la région de Faya-Largeau.

HI a prévu de déminer 1,5 million de m<sup>2</sup> au Tchad en quatre ans. Avec plus de 500 000 m<sup>2</sup> libérés, l'organisation a déjà atteint un tiers de son objectif. Pour être plus réactive et pertinente dans ses opérations de déminage, HI teste actuellement une technique de localisation des mines à l'aide de drones équipés de caméras infrarouges.

**1 165 849 m<sup>2</sup> de terres affectées par des mines ou restes explosifs de guerre rendues aux habitants**

**59 914 personnes ont bénéficié des actions de déminage de HI au Tchad**

Ces expérimentations sont rendues possibles grâce à la collaboration avec l'Union européenne et à la mise à disposition d'une zone de test opérationnelle par les autorités locales. Si cette technologie est validée après la phase d'expérimentation, elle devrait permettre à terme de réduire considérablement la durée et le coût des opérations de déminage, et de sécuriser davantage le travail des démineurs dans le monde entier.

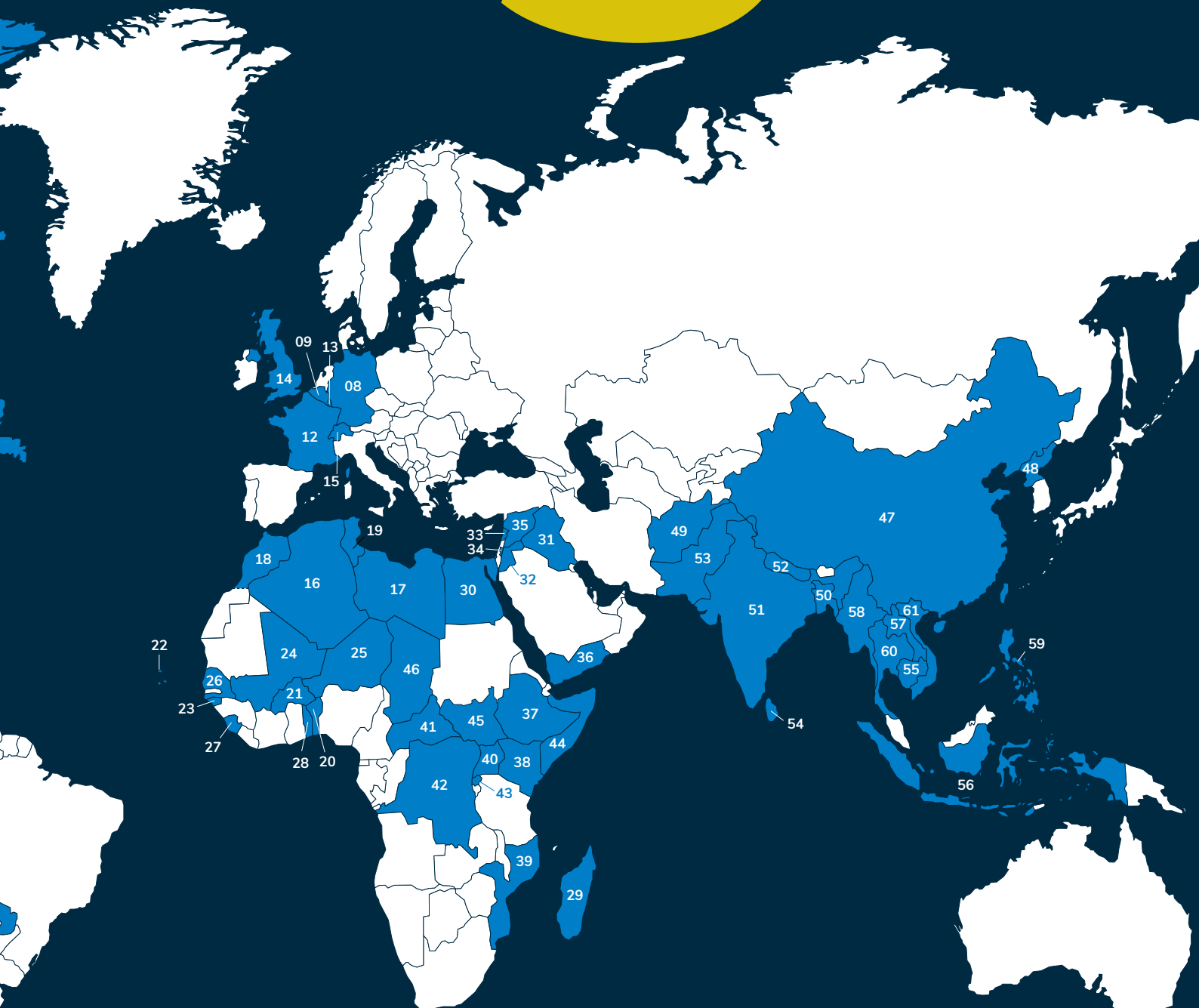
|                                    | Urgence | Actions contre les mines* | Droits & politiques du handicap | Insertion | Réadaptation | Prévention & santé | Plateformes logistiques |
|------------------------------------|---------|---------------------------|---------------------------------|-----------|--------------|--------------------|-------------------------|
| <b>AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD</b> |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 01 / Bolivie                       |         |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 02 / Colombie                      | x       | x                         | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 03 / Cuba                          | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 04 / Haïti                         | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 05 / Paraguay                      |         |                           |                                 |           |              | x                  |                         |
| 06 / Pérou                         |         |                           | x                               |           |              | x                  |                         |
| 07 / Venezuela                     | x       |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| <b>EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD</b>  |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 08 / Allemagne                     |         | x                         | x                               | x         |              |                    |                         |
| 09 / Belgique                      |         | x                         |                                 |           | x            | x                  |                         |
| 10 / Canada                        |         | x                         |                                 |           |              |                    |                         |
| 11 / États-Unis                    |         | x                         |                                 |           |              |                    |                         |
| 12 / France                        |         | x                         | x                               | x         |              |                    |                         |
| 13 / Luxembourg                    |         | x                         |                                 |           |              |                    |                         |
| 14 / Royaume-Uni                   | x       | x                         |                                 | x         |              |                    |                         |
| 15 / Suisse                        |         | x                         |                                 |           |              |                    |                         |
| <b>AFRIQUE DU NORD</b>             |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 16 / Algérie                       | x       |                           |                                 | x         | x            |                    |                         |
| 17 / Libye                         |         | x                         |                                 |           | x            | x                  |                         |
| 18 / Maroc                         | x       |                           | x                               | x         | x            |                    |                         |
| 19 / Tunisie                       |         |                           | x                               | x         |              |                    |                         |
| <b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>          |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 20 / Bénin                         |         | x                         | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 21 / Burkina Faso                  | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 22 / Cap-Vert                      |         |                           |                                 |           |              | x                  |                         |
| 23 / Guinée-Bissau                 |         |                           | x                               | x         |              | x                  |                         |
| 24 / Mali                          | x       | x                         | x                               | x         | x            | x                  | x                       |
| 25 / Niger                         | x       | x                         | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 26 / Sénégal                       |         | x                         | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 27 / Sierra Leone                  | x       |                           | x                               | x         |              | x                  |                         |
| 28 / Togo                          |         |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| <b>OCÉAN INDIEN</b>                |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 29 / Madagascar                    | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| <b>MOYEN-ORIENT</b>                |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 30 / Égypte                        |         |                           | x                               | x         |              | x                  |                         |
| 31 / Irak (dont Kurdistan irakien) | x       | x                         | x                               | x         | x            | x                  |                         |

|   | Urgence | Actions contre les mines* | Droits & politiques du handicap | Insertion | Réadaptation | Prévention & santé | Plateformes logistiques |
|---|---------|---------------------------|---------------------------------|-----------|--------------|--------------------|-------------------------|
| 32 / Jordanie                                   |         |                           |                                 | x         | x            | x                  |                         |
| 33 / Liban                                      |         | x                         |                                 | x         | x            | x                  |                         |
| 34 / Palestine                                  |         |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 35 / Syrie                                      | x       | x                         |                                 | x         | x            | x                  |                         |
| 36 / Yémen                                      | x       | x                         |                                 | x         | x            | x                  |                         |
| <b>AFRIQUE AUSTRALE, CENTRALE ET DE L'EST</b>   |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 37 / Éthiopie                                   | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 38 / Kenya                                      |         |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 39 / Mozambique                                 | x       |                           | x                               | x         |              |                    |                         |
| 40 / Ouganda                                    | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 41 / République centrafricaine                  | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  | x                       |
| 42 / République démocratique du Congo           | x       |                           |                                 | x         | x            | x                  | x                       |
| 43 / Rwanda                                     | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 44 / Somalie (dont Somaliland et Puntland)      | x       |                           | x                               |           |              |                    |                         |
| 45 / Soudan du Sud                              | x       |                           | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 46 / Tchad                                      |         | x                         | x                               | x         | x            |                    |                         |
| <b>ASIE CENTRALE ET DE L'EST</b>                |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 47 / Chine                                      |         |                           |                                 | x         | x            |                    | x                       |
| 48 / République populaire démocratique de Corée |         |                           |                                 | x         | x            | x                  | x                       |
| <b>ASIE DU SUD</b>                              |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 49 / Afghanistan                                | x       |                           | x                               | x         | x            |                    |                         |
| 50 / Bangladesh                                 | x       |                           |                                 | x         | x            | x                  | x                       |
| 51 / Inde                                       |         |                           |                                 | x         |              | x                  |                         |
| 52 / Népal                                      | x       |                           | x                               | x         | x            |                    |                         |
| 53 / Pakistan                                   |         |                           |                                 | x         |              |                    |                         |
| 54 / Sri Lanka                                  |         |                           | x                               | x         | x            |                    |                         |
| <b>ASIE DU SUD-EST</b>                          |         |                           |                                 |           |              |                    |                         |
| 55 / Cambodge                                   |         |                           |                                 | x         | x            | x                  | x                       |
| 56 / Indonésie                                  |         |                           |                                 | x         | x            |                    | x                       |
| 57 / Laos                                       |         | x                         | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 58 / Myanmar (Birmanie)                         |         | x                         | x                               | x         | x            | x                  |                         |
| 59 / Philippines                                | x       |                           |                                 | x         |              | x                  |                         |
| 60 / Thaïlande                                  |         | x                         |                                 | x         | x            |                    |                         |
| 61 / Vietnam                                    |         |                           |                                 |           |              | x                  |                         |





# 441 projets dans 61 pays



\* Toutes les associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse) mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Pays où les activités ont été arrêtées en 2019 : République populaire démocratique de Corée.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de HI sur le statut des territoires.

## Une progression significative dans un contexte incertain

L'année 2018 avait été marquée par des difficultés au niveau de notre collecte de fonds privés. Conjugées à un déficit prévisionnel destiné à financer les projets de notre stratégie, elles avaient engendré un résultat déficitaire de 1,6 M€. La tendance s'est inversée en 2019, qui aura été la meilleure année de collecte de fonds privés de l'histoire de notre association. Cette année est également marquée par une progression significative de nos fonds institutionnels. Ces bons résultats, associés à une discipline de maîtrise des coûts, nous ont permis de conclure l'année 2019 avec un résultat excédentaire de 1 M€, ce alors que nous avons poursuivi l'investissement dans nos projets stratégiques à hauteur de 3 M€.

La répartition des ressources est restée stable en 2019, avec 65,7 % de financements institutionnels publics, contre 32,8 % de fonds privés (et 1,5 % d'autres produits). La performance de la collecte privée s'explique notamment par la progression des legs et les bons résultats du *mass marketing* en France. Elle témoigne de la confiance que nos donateurs continuent de nous accorder, dans un contexte d'instabilité mondiale, qui voit se multiplier les crises et les entraves à la solidarité internationale.

Dans le même temps, la croissance de nos missions sociales s'est poursuivie, avec une hausse de 13 % du volume des opérations, qui atteint 180 M€. Cette progression est comparable à celle enregistrée en 2018, en dépit de la fermeture complète de nos projets au Burundi. Elle reflète notre implication dans la réponse à des urgences majeures, comme la crise syrienne, le Yémen, le Soudan du Sud, et la progression de nos activités sur le programme Burkina Faso-Niger ou encore en République centrafricaine.

La croissance est également le fruit d'une augmentation de plus de 6 M€ de notre volume d'activité au Mali, pays frappé par de multiples crises.

### Éric VAN DE KERKHOVE

Trésorier d'Humanité & Inclusion

## Réseau HI

### Événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2019

Les mesures de contrainte décidées par l'ensemble de nos pays d'intervention dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Covid-19 nous ont amenés à réduire, voire à stopper, certaines de nos activités. À ce jour, les conséquences qui en découlent sur la santé financière de notre association sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant notre volume d'activités, et de l'impact de cette crise sur nos ressources financières privées et publiques. Dans ce contexte, il se peut que des effets négatifs puissent affecter notre activité et notre trésorerie à court terme sur l'exercice 2020. Pour cette raison, nous avons d'ores et déjà activé l'ensemble des dispositifs d'aides qui nous sont accessibles afin de préserver au mieux nos ressources dans un principe de prudence.

## Les principes de financement et de gestion de HI

### DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, aux parrainages solidaires, aux legs, aux ventes des produits d'artisanat, de commerce équitable et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.



En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

### LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public non seulement permettent de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ils ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

### LA MUTUALISATION DES DONS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

### UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds associatifs et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

### LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit EY. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes. Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association nationale française, les sièges des deux entités étant établis en France.

## Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI\*



● Missions sociales ● Frais de recherche de fonds ● Frais de fonctionnement

HI poursuit ses efforts pour conserver un équilibre essentiel entre les emplois affectés aux missions sociales, et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds.

En 2019, ce ratio est stable avec 85 % des emplois (180 millions d'euros) affectés aux missions sociales. Les parts des frais de recherche de fonds et des dépenses de fonctionnement sont stables, respectivement à 9 % et 6 %. Comme en 2018, il n'y a pas eu de collecte d'ampleur sur des urgences humanitaires, qui représentent habituellement une source significative de fonds privés.

\* Le réseau HI est constitué de la Fédération, de la de l'Institut HI pour l'action humanitaire et des 8 associations nationales : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

N.B. : dans le diagramme ci-dessus, le coût du commerce solidaire, soit 1 712 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 94 K€ de frais de fonctionnement, n'est pas pris en compte.

# Origines des ressources

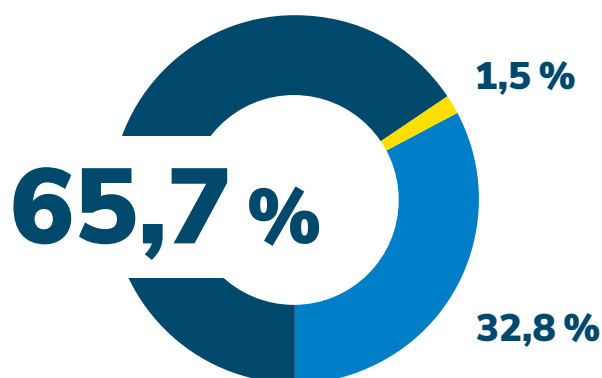
Au 31.12.2019, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.  
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

## Ressources

|   | Total des ressources 2019 | Suivi des ressources issues de la générosité du public |
|---|---------------------------|--|
| <b>Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice <sup>1</sup></b>      | —                         | 8 872  |
| Ressources issues de la générosité du public <sup>2</sup>   | 52 868                    | 52 868   |
| Entreprises et autres ressources privées <sup>3</sup>   | 20 344                    | —  |
| <b>Total des ressources privées</b>   | <b>73 212</b>             | —  |
| Ressources publiques  | 140 445                   | —  |
| Autres produits   | 3 148                     | —  |
| <b>Total des ressources de l'exercice</b>   | <b>216 805</b>            | —  |
| Reprises des provisions   | 802                       | —  |
| Fonds reportés depuis l'exercice précédent  | 387                       | —  |
| Variation des fonds dédiés collectés auprès du public   | —                         | - 264  |
| <b>Total des ressources</b>   | <b>217 994</b>            | <b>61 476</b>  |
| Total des emplois financés par les ressources de la générosité du public  | —                         | - 49 370   |
| Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice <sup>4</sup> | —                         | 12 106   |

## Origines des ressources

- Subventions et autres concours publics
- Ressources privées collectées
- Autres ressources



N.B. : dans le diagramme ci-contre, le produit des ventes du commerce solidaire, soit 3 060 K€ n'est pas pris en compte.

**1. Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice :** constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public et non utilisés lors des exercices précédents.

**2. Ressources issues de la générosité du public :** tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, les legs, etc. collectés dans l'année.

**3. Entreprises et autres ressources privées :** financements institutionnels privés provenant des fondations, des associations et des entreprises mécènes, ainsi que le produit des ventes du commerce solidaire.

**4. Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice :** constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.



## Répartition des emplois

Au 31.12.2019, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.  
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

| Emplois  | Total des emplois 2019 | Emploi des autres ressources | Emploi des ressources issues de la générosité du public |
|--|------------------------|------------------------------|---|
| Missions sociales <sup>1</sup>   | 180 293                | 148 952                      | 31 341  |
| Frais de recherche de fonds <sup>2</sup>   | 19 914                 | 3 713                        | 16 201  |
| Frais de fonctionnement <sup>3</sup>   | 12 816                 | 11 335                       | 1 481   |
| <b>Total des emplois de l'exercice</b>   | <b>213 023</b>         | <b>164 000</b>               | <b>49 023</b>   |
| Dotations aux provisions   | 3 006                  | 3 006                        | —   |
| Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant   | 919                    | 919                          | —   |
| Excédent de ressources de l'exercice   | 1 046                  | 1 046                        | —   |
| <b>Total des emplois</b>   | <b>217 994</b>         | <b>168 971</b>               | <b>49 023</b>   |
| Immobilisations financées par les ressources de la générosité publique                                 | —                      | —                            | 1 329   |
| Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources de la générosité publique | —                      | —                            | - 982   |
| <b>Total des emplois financés par les ressources de la générosité publique</b>                         | <b>—</b>               | <b>—</b>                     | <b>49 370</b>   |

1. **Missions sociales** : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

2. **Frais de recherche de fonds** : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et la recherche des fonds institutionnels.

3. **Frais de fonctionnement** : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

## Méthodologie d'élaboration du CER\*

Le compte d'emploi des ressources (CER) est établi en conformité avec l'arrêté du 11 décembre 2008. En 2019, la méthodologie d'élaboration du CER a été revue et validée par le conseil d'administration de la Fédération HI. Ces évolutions sont détaillées dans les états financiers disponibles sur le site [www.hi.org](http://www.hi.org). Sur la base de principes comptables communs, le CER est établi à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.
- Le coût du personnel expatrié et celui

du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.

- Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).
- Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

- Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CER. Les provisions et reprises ainsi que les fonds dédiés sont indiqués après les totaux des emplois et ressources, conformément à la réglementation en vigueur. Enfin, la rubrique « Emploi des ressources collectées auprès du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

\* Le siège de la Fédération étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

# Répartition des dépenses liées aux missions sociales

## Afrique et océan Indien

76 M€

|                                       |         |
|---------------------------------------|---------|
| Afrique de l'Est                      | 0,73 %  |
| Afrique de l'Ouest                    | 2,25 %  |
| Burkina Faso / Niger                  | 12,53 % |
| Burundi                               | 0,27 %  |
| Éthiopie                              | 2,85 %  |
| Kenya / Somalie                       | 6,13 %  |
| Madagascar                            | 3,97 %  |
| Mali                                  | 24,63 % |
| Mozambique                            | 2,39 %  |
| République centrafricaine             | 4,64 %  |
| République démocratique du Congo      | 7,95 %  |
| République du Soudan du Sud / Ouganda | 4,91 %  |
| Rwanda                                | 4,93 %  |
| Sénégal / Cap-Vert / Guinée-Bissau    | 3,60 %  |
| Sierra Leone                          | 3,19 %  |
| Tchad                                 | 11,53 % |
| Togo / Bénin                          | 3,50 %  |

## Asie 29,5 M€

|  |         |
|--|---------|
| Afghanistan                                | 12,83 % |
| Asie                                       | 1,92 %  |
| Bangladesh                                 | 29,08 % |
| Cambodge / Thaïlande                       | 3,01 %  |
| Chine                                      | 3,57 %  |
| Inde / Sri Lanka                           | 5,50 %  |
| Laos                                       | 7,33 %  |
| Myanmar (Birmanie)                         | 12,13 % |
| Népal                                      | 8,29 %  |
| Pakistan                                   | 4,24 %  |
| Philippines / Indonésie                    | 4,92 %  |
| République populaire démocratique de Corée | 4,09 %  |
| Vietnam                                    | 3,09 %  |

## Amérique centrale et du Sud

8,3 M€

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| Bolivie, Paraguay et Pérou | 11,84 % |
| Colombie                   | 50,25 % |
| Cuba                       | 7,08 %  |
| Haïti                      | 26,30 % |
| Crise au Venezuela         | 4,53 %  |

## Afrique du Nord et Moyen-Orient

54,4 M€

|  |         |
|--|---------|
| Jordanie / Égypte / Territoires palestiniens / Yémen / Irak / Liban / Crise syrienne | 84,79 % |
| Libye  | 5,65 %  |
| Maroc / Tunisie / Algérie  | 9,56 %  |

## Divers non affectés par zone

2,9 M€

100,00 %

## Missions sociales siège

5,3 M€

|  |         |
|--|---------|
| Plateforme Hizy  | 10,64 % |
| Institut HI pour l'action humanitaire                        | 6,15 %  |
| Autres missions sociales nationales                          | 64,05 % |
| Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD) | 19,16 % |

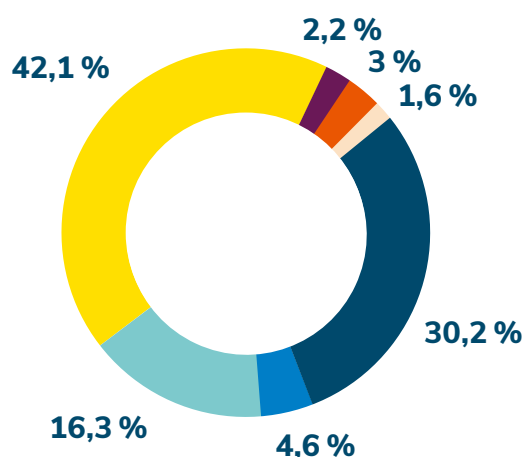
## Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA\*

3,9 M€

100,00 %

## Total programmes : 180 M€

- Afrique et océan Indien
- Asie
- Amérique centrale et du Sud
- Afrique du Nord et Moyen-Orient
- Non affectés par zone
- Missions sociales siège
- Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA



N.B. : dans le tableau ci-dessus, les coûts de pilotage et de supports directement liés à la coordination des missions sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.

\* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

## Bilan combiné du réseau HI

Au 31.12.2019, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.  
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

### Actif

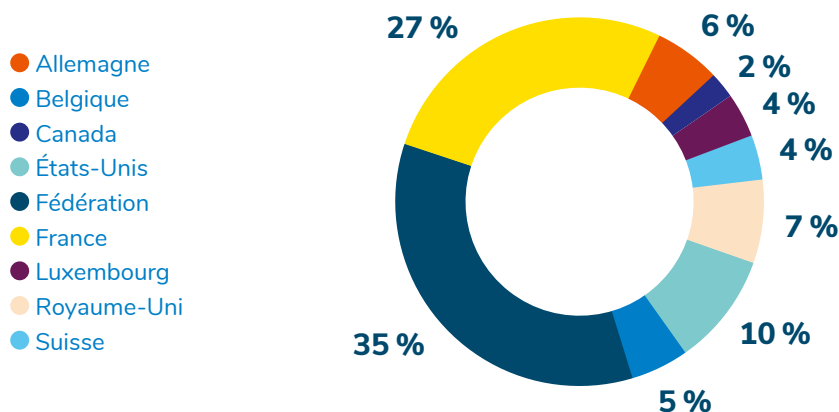
|  | 2019           | 2018           |
|--|----------------|----------------|
| Actif immobilisé <sup>1</sup>          | 16 013         | 16 925         |
| Créances bailleurs <sup>2</sup>        | 15 378         | 30 774         |
| Autres stocks et créances <sup>2</sup> | 30 616         | 27 513         |
| Trésorerie <sup>3</sup>                | 46 473         | 39 312         |
| <b>Total de l'actif</b>                | <b>108 480</b> | <b>114 524</b> |

### Passif

|   | 2019           | 2018           |
|---|----------------|----------------|
| Fonds associatifs <sup>4</sup>                  | 32 846         | 32 524         |
| Provisions pour risques et charges <sup>5</sup> | 3 118          | 2 680          |
| Fonds dédiés sur dons affectés <sup>6</sup>     | 920            | 387            |
| Dettes bailleurs <sup>7</sup>                   | 43 305         | 52 622         |
| Autres dettes <sup>7</sup>                      | 27 926         | 26 119         |
| Écarts de conversion                            | 365            | 192            |
| <b>Total du passif</b>                          | <b>108 480</b> | <b>114 524</b> |

## Contributions de la Fédération et des associations nationales

AUX RESSOURCES DU RÉSEAU INTERNATIONAL



Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

1. **Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2. **Stocks et créances** : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3. **Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds sont placés en SICAV, sans risques.

4. **Fonds associatifs** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5. **Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6. **Fonds dédiés sur dons affectés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7. **Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.



# La Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres – les 8 associations nationales du réseau – de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

## Bilan de la Fédération HI

Au 31.12.2019, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

| Actif                                  | 2019           | 2018           |
|--|----------------|----------------|
| Actif immobilisé <sup>1</sup>          | 15 640         | 16 377         |
| Créances bailleurs <sup>2</sup>        | 13 093         | 29 478         |
| Stocks et autres créances <sup>2</sup> | 50 651         | 45 960         |
| Trésorerie <sup>3</sup>                | 33 649         | 26 033         |
| <b>Total de l'actif</b>                | <b>113 033</b> | <b>117 848</b> |

| Passif  | 2019           | 2018           |
|---|----------------|----------------|
| Fonds associatifs <sup>4</sup>                  | 23 835         | 23 568         |
| Provisions pour risques et charges <sup>5</sup> | 3 088          | 2 762          |
| Fonds dédiés sur dons affectés <sup>6</sup>     | 920            | 244            |
| Dettes bailleurs <sup>7</sup>                   | 38 604         | 50 304         |
| Autres dettes <sup>7</sup>                      | 46 586         | 40 970         |
| <b>Total du passif</b>                          | <b>113 033</b> | <b>117 848</b> |

1. **Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2. **Stocks et créances** : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3. **Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds sont placés en SICAV, sans risques.

4. **Fonds associatifs** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5. **Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6. **Fonds dédiés sur dons affectés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7. **Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

# Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31.12.2019, en milliers d'euros.  
Ce tableau est directement issu des comptes  
annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été  
arrondis.

| <b>Charges</b>   | <b>2019</b>    | <b>2018</b>    | <b>Produits</b>  | <b>2019</b>    | <b>2018</b>    |
|--|----------------|----------------|--|----------------|----------------|
| Achats et variations de stocks                               | - 9            | - 48           | Dons, legs et parrainages  | 36 781         | 32 193         |
| Autres achats et charges externes                            | 54 849         | 49 440         | Financements et autres concours publics  | 140 232        | 118 620        |
| Impôts, taxes et versements assimilés                        | 2 048          | 1 628          | Financements d'origine privée  | 10 154         | 10 022         |
| Salaires, traitements et charges sociales                    | 80 722         | 69 983         | Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges | 904            | 1 868          |
| Dotations aux amortissements et provisions                   | 4 009          | 3 393          | Autres produits de gestion   | 4 606          | 3 178          |
| Autres charges de gestion                                    | 48 697         | 42 505         | <b>Produits d'exploitation</b> <sup>1</sup>                                    | <b>192 677</b> | <b>165 881</b> |
| <b>Charges d'exploitation</b> <sup>1</sup>                   | <b>190 316</b> | <b>166 901</b> | Produits financiers <sup>2</sup>   | 569            | 873            |
| Charges financières <sup>2</sup>                             | 891            | 736            | Produits exceptionnels <sup>3</sup>  | 144            | 110            |
| Charges exceptionnelles <sup>3</sup>                         | 384            | 360            | <b>Total des produits de l'exercice</b>  | <b>193 390</b> | <b>166 864</b> |
| <b>Total des charges de l'exercice</b>                       | <b>191 591</b> | <b>167 997</b> | Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs <sup>6</sup>      | 245            | 247            |
| Engagements à réaliser sur ressources affectées <sup>4</sup> | 920            | 245            | <b>Total des produits</b>  | <b>193 635</b> | <b>167 111</b> |
| Impôt sur les activités commerciales <sup>5</sup>            | 24             | 15             | <b>Total général</b>   | <b>193 635</b> | <b>167 111</b> |
| <b>Total des charges</b>                                     | <b>192 535</b> | <b>168 257</b> |  |                |                |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                                | <b>1 100</b>   | <b>- 1 146</b> |  |                |                |
| <b>Total général</b>   | <b>193 635</b> | <b>167 111</b> |  |                |                |

1. **Charges et produits d'exploitation** : liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissement et provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

2. **Charges et produits financiers** : liés aux emprunts, placements et écarts de change.

3. **Charges et produits exceptionnels** : cession d'immobilisations, pénalités.

4. **Engagements à réaliser sur ressources affectées** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

5. **Impôt sur les activités commerciales** : impôt sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes livrets.

6. **Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs** : fonds affectés à des actions précises et utilisés dans l'année.

# Rapport d'activité 2019 Humanité & Inclusion

Directeur de la publication : Jean-Noël Dargnies

Directeur de la rédaction : Manuel Patrouillard

Comité de rédaction : Florence Daunis, Pascale Jérôme, Sylvain Ogier, Arnaud Richard, Marie Verrier

Création graphique : Mélissa Jay / HI

Mise en page : Fred Escoffier / NJMC

Relecture : Marie-Do Bergouignan

Coordination de la traduction : Sonia Zdorovtsoff

Traduction : Mandy Duret, Mica Bevington

Iconographie : Laethicia Lamotte

Impression : 2 Print

Photo de couverture : République démocratique du Congo © Patrick Meinhardt / HI

ISBN : 978-2-37886-005-9 9782378860059

**En 2018, le réseau mondial Handicap International est devenu Humanité & Inclusion. Ce réseau est constitué d'une fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 53 pays, et de huit associations nationales. Ces programmes ou associations nationales portent les noms « Handicap International » ou « Humanité & Inclusion », selon les pays.**

# Conseil d'administration Fédération HI 2020-2021

## BUREAU

**Président** : Jean-Noël DARGNIES - Directeur d'établissement

**Secrétaire** : Pascal POLLET - Consultant

**Trésorier** : Éric VAN DE KERKHOVE - Directeur

## MEMBRES

**David ARENDT** – Consultant

**Christian FUCHS** – Chef d'entreprise

**Susan GIROIS** – Médecin

**Dagué GUEYE NDEYE** – Chargée de communication

**Maryvonne LYAZID** – Consultante

**François MOMBOISSE** – Consultant

**Jean-Thomas NOUBOUSSI** – Haut fonctionnaire du Fonds mondial

**Bernard POUPON** – Chef d'entreprise

**Jean-Baptiste RICHARDIER** – Administrateur Alternatives humanitaires, cofondateur de HI

**Élise SAINT-AUBIN** – Consultante

**Claire VAUDRAY-RADISSON** – Expert-comptable

## Humanité & Inclusion

138, avenue des Frères-Lumière

CS 88379

69371 LYON CEDEX 08

FRANCE

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79

Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94

E-mail : [contact@hi.org](mailto:contact@hi.org)

[www.hi.org](http://www.hi.org)

